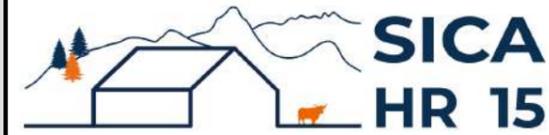


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **RISPAL Didier**
Trepsat
15130 - GIOU DE MAMOU

Localisation
du/des projet(s): **"Les Sainogues"**
15130 - GIOU DE MAMOU

Description du projet de construction

- 1- Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques d'une emprise au sol nouvelles de 748 m².
- 2- Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant.
- 3- Mise en place d'une citerne souple de 120 m³ à usage de réserve incendie.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-12

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5a	PLAN DE FACADES PROJET	1:200
PC2	PLAN DE MASSE	1:500	PC5b	PLAN DE TOITURES	1:300
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	

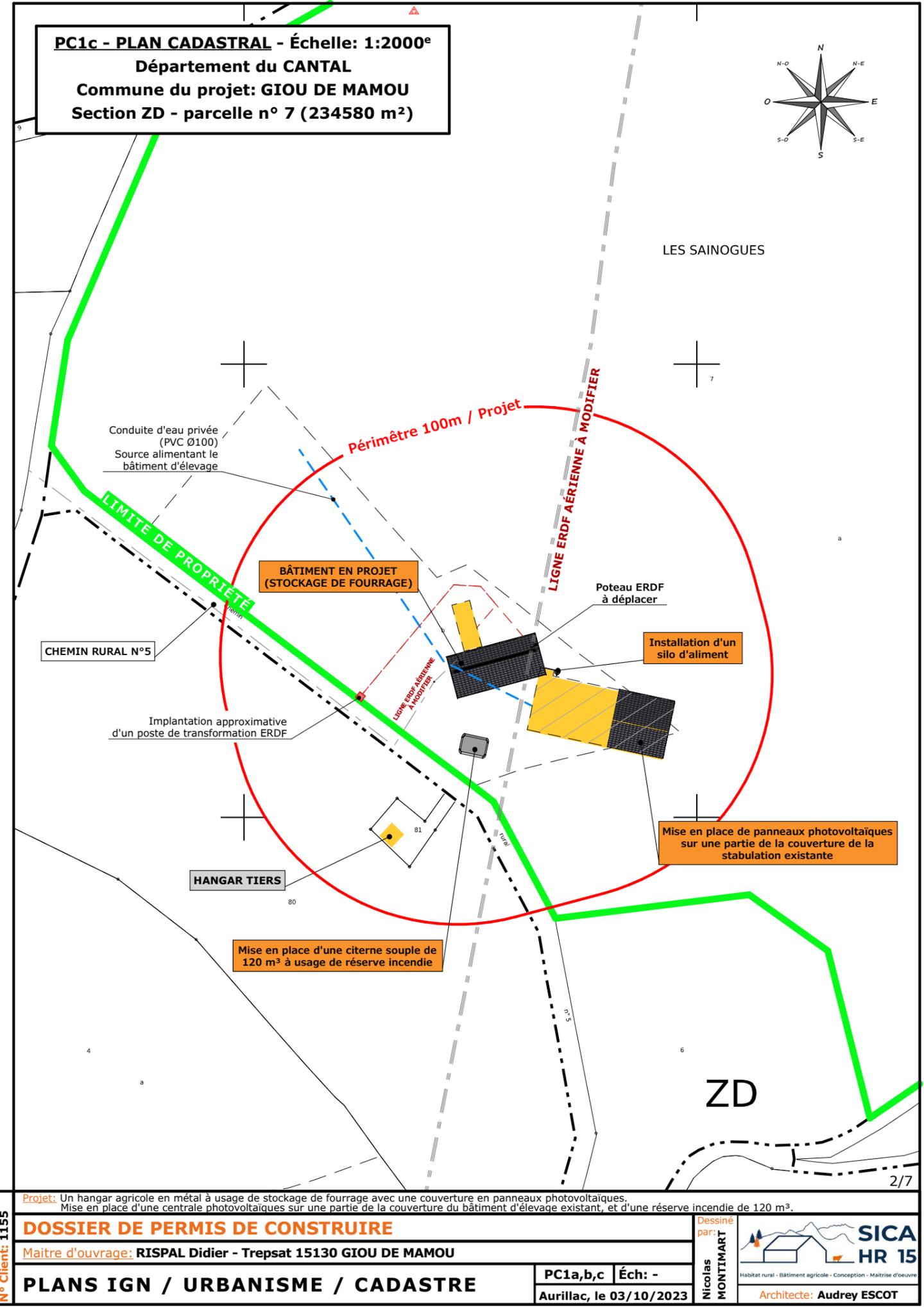
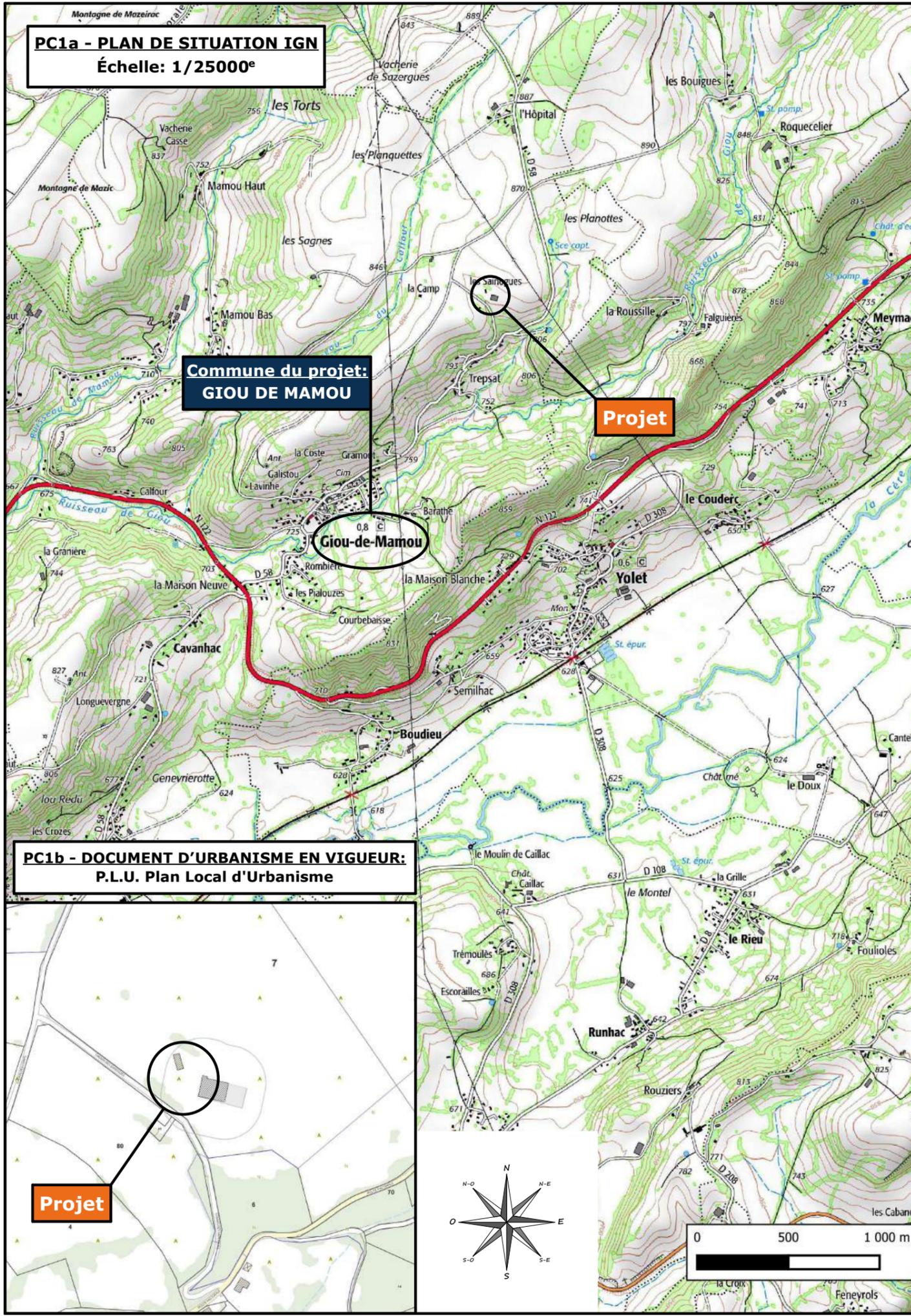


Architecte: Audrey ESCOT SICA Habitat Rural - Cantal 26, rue du 139 ^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38	Tampon - Signature:	Aurillac, le 03/10/2023. Dessiné par: Nicolas MONTIMART N° Client: 1155 N° Document: PC01 N° de page: 1/7
--	----------------------------	---

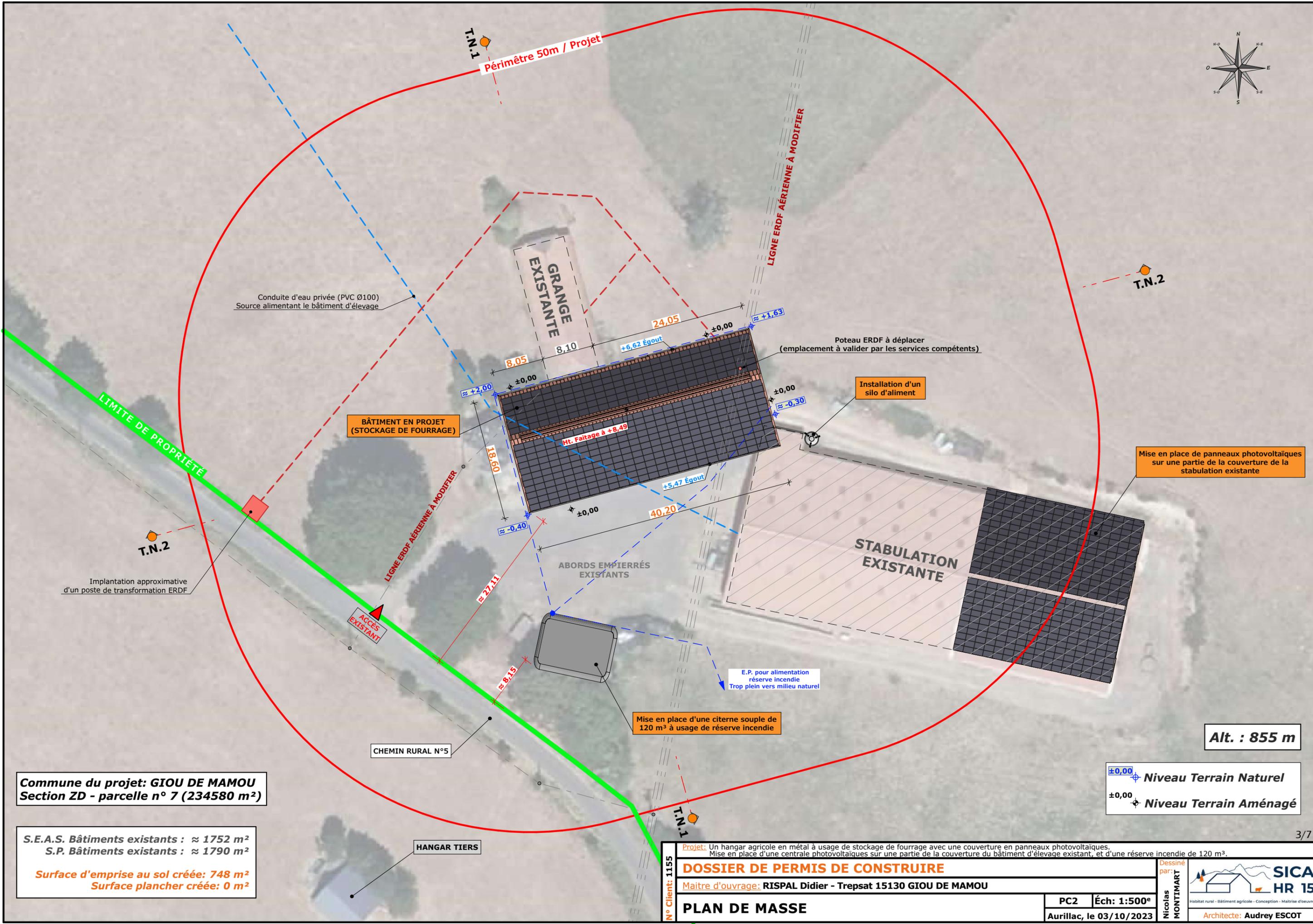
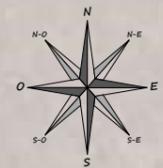
Etalblissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	03/10/2023	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



N° Client: 1155	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	Maitre d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU			
	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE			
Aurillac, le 03/10/2023		PC1a,b,c	Éch: -	



Commune du projet: GIOU DE MAMOU
Section ZD - parcelle n° 7 (234580 m²)

S.E.A.S. Bâtiments existants : ≈ 1752 m²
S.P. Bâtiments existants : ≈ 1790 m²
Surface d'emprise au sol créée: 748 m²
Surface plancher créée: 0 m²

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Alt. : 855 m

N° Client: 1155

Projet: Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques. Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant, et d'une réserve incendie de 120 m³.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU

PLAN DE MASSE

PC2 Éch: 1:500^e
Aurillac, le 03/10/2023

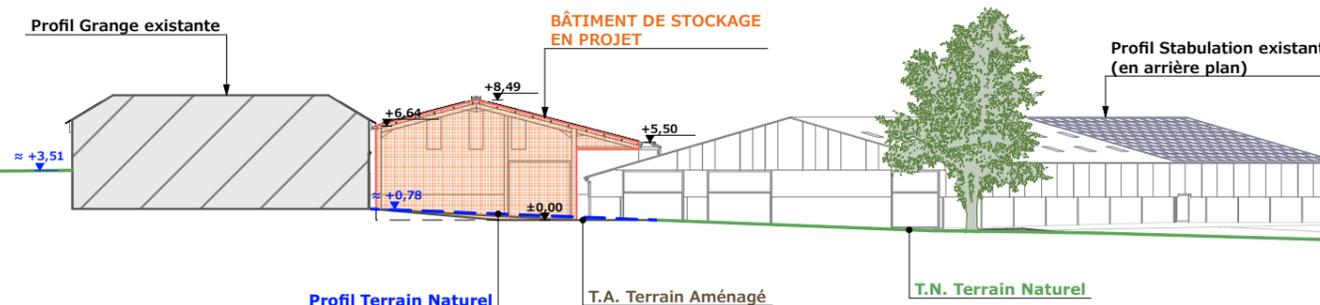
Dessiné par: Nicolas MONTMART

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
Architecte: Audrey ESCOT

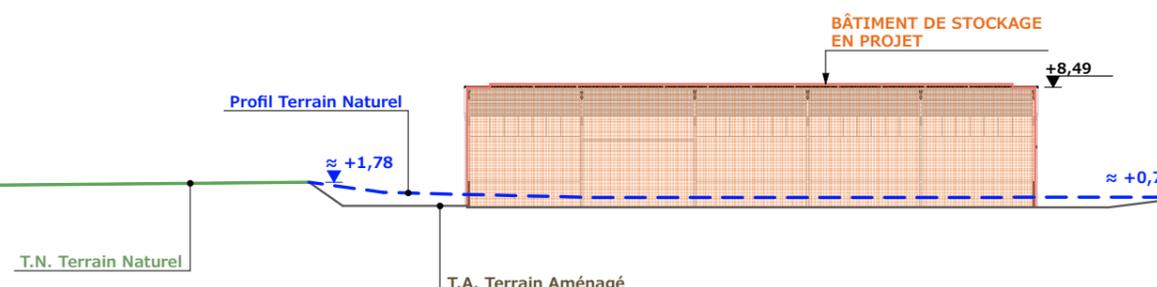
PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500^e

COUPE TN1- 1:500



COUPE TN2- 1:500



PC4 - Notice descriptive

A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Les Sainogues », sur la commune de GIOU DE MAMOU.

La construction envisagée sera implantée sur la parcelle cadastrée ZD 7 d'une surface de 234 580 m².

- Accès : Chemin rural n°5 au sud-ouest.
- Constructions dans un rayon 100m : Bâtiments agricoles de l'exploitation et un hangar appartenant à un tiers.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété :

La propriété est déjà occupée par deux bâtiments agricoles à usage de stabulation et de stockage.

Matériaux des bâtiments existants conservés

Bâtiment de stockage : grange traditionnelle en pierre couverte en tuile.

Bâtiment d'élevage : soubassement bétonné, bardage métallique RAL 7006 + translucide. Couverture en fibre de ciment teinte « tuile ».

- Topographie :

La cour est déjà aménagée et permet la communication entre les deux bâtiments. Une rampe d'accès permet de rentrer dans la grange.

- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet :

Le projet de M. RISPAL consiste à construire un hangar semi ouvert pour le stockage fourrage. Il permettra de faire la liaison entre la grange et la stabulation existantes. Ce nouveau projet permettra également de fermer la cour et de la protéger des intempéries.

La présente demande de PC prévoit également la pose de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture du bâtiment d'élevage et la mise en place d'une citerne souple de 120 m³ à usage de réserve incendie.

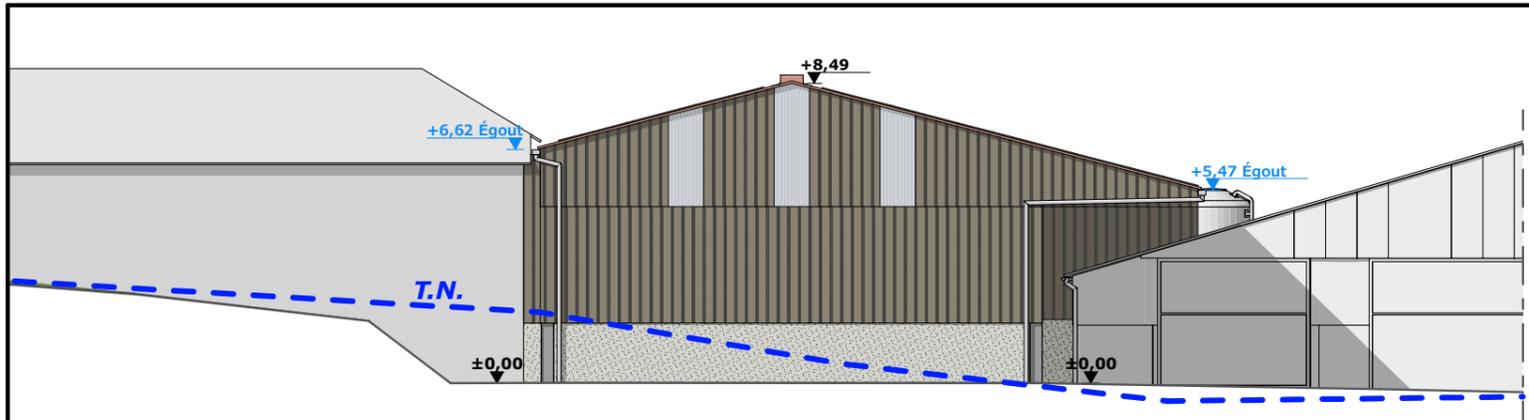
- Implantation / Forme / Surface : Ce bâtiment sera de plan rectangulaire, construit perpendiculairement à la grange existante.
- Déblais / Remblais : Le terrain et la cour ne nécessiteront que quelques légères adaptations.
- Aménagement des abords : Sans objet
- Accès : L'accès ne sera pas modifié.
- Nécessité agricole : Ce projet répond à un besoin de stockage supplémentaire.
- Effluents : Sans objet
- Réseaux / Traitement EP : Ce projet nécessite de modifier deux lignes électriques. L'exploitation est déjà raccordée aux différents réseaux communaux. Les EP seront évacuées vers le milieu naturel.
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :
 - Structure : métallique de couleur gris foncé
 - Façades : bardage métallique RAL 7006, Mur béton brut (h=1.80cm).
Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades.
 - Menuiseries : Portes coulissantes : métallique
 - Couverture : tôle d'acier teinte « rouge tuile » + panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux noirs) sur le projet ainsi que sur une partie de la stabulation existante.
- Végétation : Le projet ne nécessite pas de modification de la végétation existante. Les plantations en limite du chemin seront conservées afin de limiter l'impact visuel de l'exploitation.

- CONCLUSION

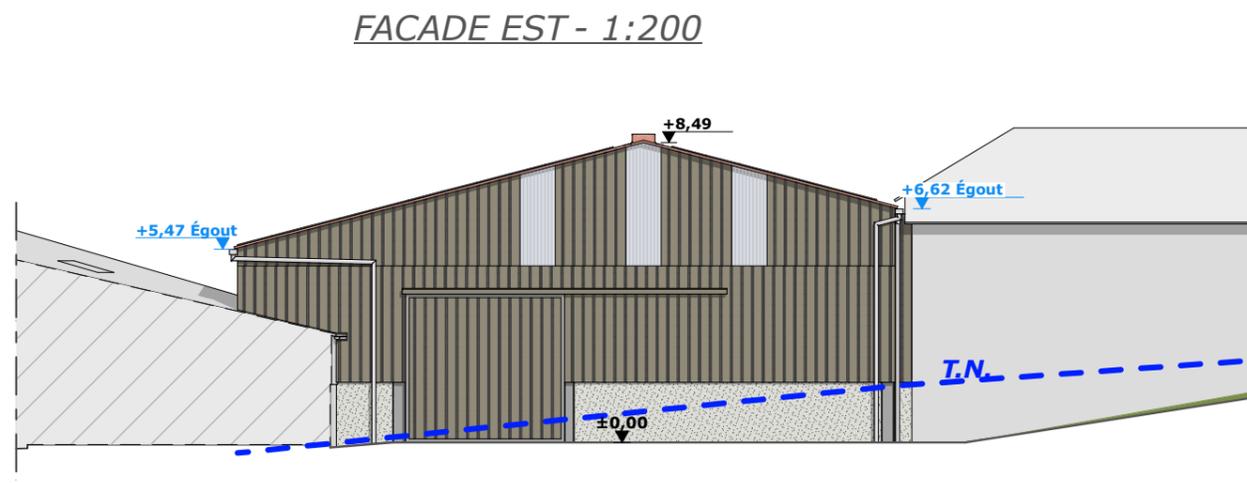
Le projet, tant par son implantation que par le choix des matériaux et des teintes, a été étudié afin de créer une unité avec l'ensemble bâti existant. De plus, ce nouveau bâtiment s'intègre également au mieux au paysage naturel environnant.

4/7

N° Client: 1155	Projet: Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques. Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant, et d'une réserve incendie de 120 m ³ .		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU			
COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE			PC3-4	Éch: -
Aurillac, le 03/10/2023				

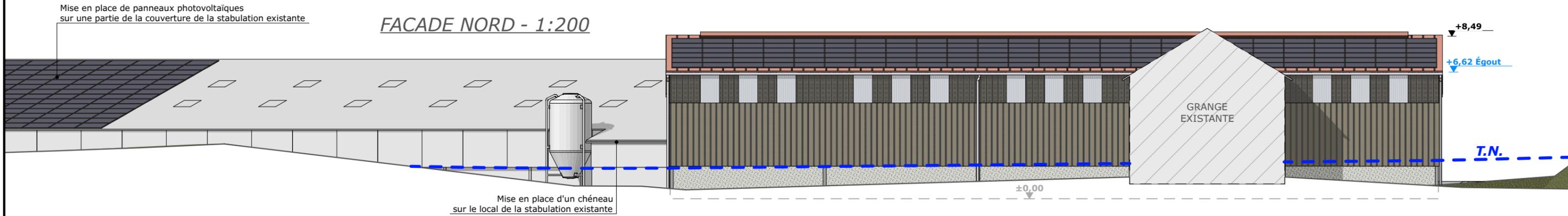


FACADE OUEST - 1:200

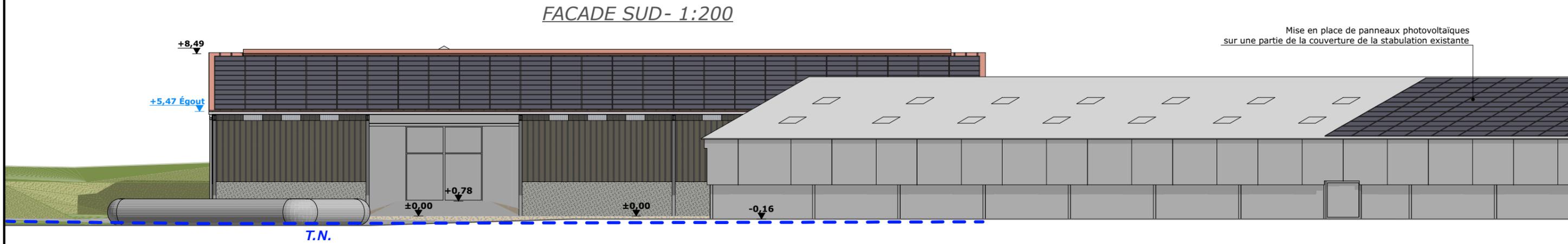


FACADE EST - 1:200

1,96 | 4,50 / 4,20 | 9,34



FACADE NORD - 1:200

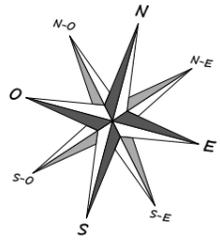
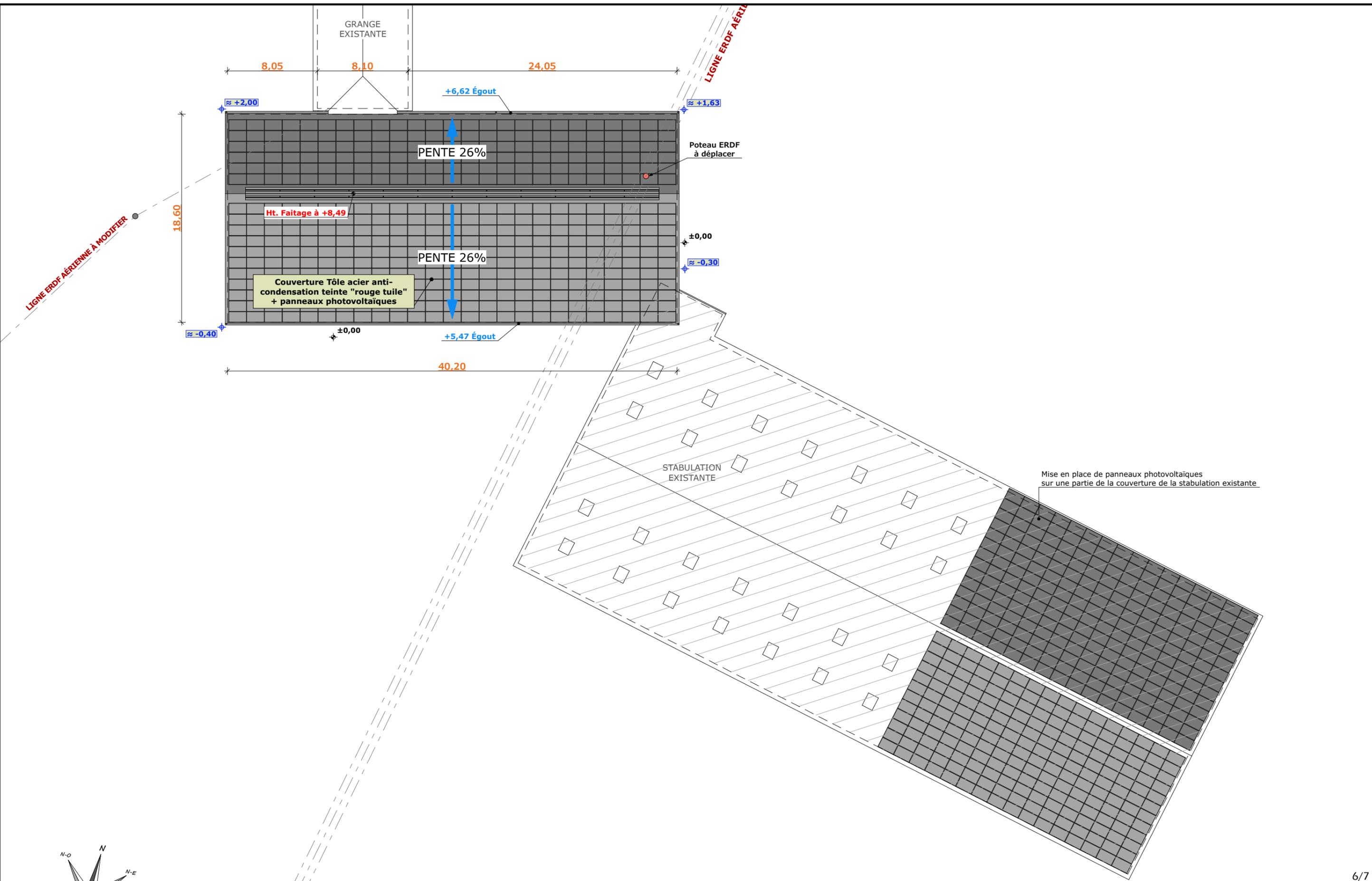


FACADE SUD - 1:200

Maçonnerie : Murs béton
 Charpente : Métallique teinte grise
 Couverture : Tôle acier anti-condensation teinte "rouge tuile" + panneaux photovoltaïques
 Bardage : Bardage tôle acier teinte "brun lauze" RAL 7006 + polycarbonate translucide
 Portes : Ossature métallique + habillage tôle acier teinte "lauze" RAL 7006

5/7

N° Client: 1155	Projet: Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques. Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant, et d'une réserve incendie de 120 m ³ .		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU		PC5a Éch: 1:200 ^e	
	PLAN DE FACADES PROJET		Aurillac, le 03/10/2023	Architecte: Audrey ESCOT



±0,00 Niveau Terrain Naturel
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Mise en place de panneaux photovoltaïques sur une partie de la couverture de la stabulation existante

N° Client: 1155	Projet: Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques. Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant, et d'une réserve incendie de 120 m ³ .		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte: Audrey ESCOT
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU			
PLAN DE TOITURES		PC5b	Éch: 1:300 ^e	
		Aurillac, le 03/10/2023		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



Projet: Un hangar agricole en métal à usage de stockage de fourrage avec une couverture en panneaux photovoltaïques.
Mise en place d'une centrale photovoltaïques sur une partie de la couverture du bâtiment d'élevage existant, et d'une réserve incendie de 120 m³.

N° Client: 1155	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	Maitre d'ouvrage: RISPAL Didier - Trepsat 15130 GIOU DE MAMOU			
	PC6-7-8	Éch: -		
DOCUMENT GRAPHIQUE			Architecte: Audrey ESCOT	
Aurillac, le 03/10/2023				